



Christian
Skevee

Olivier
Jaspert

Luc
Mestach

Yves
Roskam

Gauthier
Haguinet

Delphine
Aussavy

QUI SOMMES

NOUS ?

NOTRE ENGAGEMENT

Notre volonté est de maintenir et d'améliorer la représentation des Cadres collectivement mais dans toutes leurs spécificités au sein des entités belges du Groupe Herstal.

Nous soutenons des approches favorisant l'emploi en Wallonie à long terme.

Pour les cadres
par les cadres

NOTRE MÉTHODE

Rester constructifs et force de proposition en toutes circonstances.

Etablir des contacts périodiques avec les RH dans le but d'assurer une communication bidirectionnelle Cadres des entités belges du Groupe et Direction.

Interpeller ponctuellement la Direction Générale lorsque des situations critiques sont relevées.



Votez pour VOUS !
Votez LISTE 4

POURQUOI LA CNC ?



La Confédération Nationale des Cadres (CNC) est la seule association indépendante de défense des intérêts de TOUS les cadres en Belgique et ce depuis 50 ans.

- ▶ Assistance juridique
- ▶ Négociation avec la Direction
- ▶ Représentation au Conseil d'Entreprise
- ▶ Défense des intérêts des cadres sans appartenance à un syndicat traditionnel ou à un parti politique

 **CNC@fnherstal.com**

Une organisation a plus de
force qu'un individu.

AXE 1: CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

RÉALISATIONS

- Plan cafeteria : intégré dans les objectifs des RH.
- CarPolicy : Ajustements lors de sa mise en œuvre dans l'intérêt des cadres sans surcoût pour l'entreprise.
- Contribution à la mise en place des TT structurel et occasionnel dans l'entreprise.

OBJECTIFS 2024-2028

- Accompagner le déploiement et l'évolution du plan Cafeteria.
- Suivre la mise en place de nouvelles politiques de mobilité.
- Assurer l'équilibre entre vie professionnelle et privée de chacun.

AXE 2 : AMÉLIORER LA GESTION DES COMPÉTENCES (DIMENSION INDIVIDUELLE).

RÉALISATIONS

- Interpellations sur la gestion et l'évaluation des compétences individuelles.
- Interventions pour le maintien des compétences internes par des plans de formations individuels.

OBJECTIFS 2024-2028

- Veiller à la mise en place d'un plan de formation / développement individuel.
- Accompagner la remise en place de l'évaluation périodique des cadres.
- Favoriser la mobilité et l'évolution interne.

AXE 3 : SOUTENIR L'INTÉRÊT COMMUN (DIMENSION COLLECTIVE).

RÉALISATIONS

- Sensibilisation au respect du statut de tous les cadres auprès de la Direction.

OBJECTIFS 2024-2028

- Continuer à promouvoir une communication transparente avec une culture positive.
- Encourager la reconnaissance du travail, des responsabilités et des résultats obtenus par l'encadrement.
- Favoriser les innovations en soutenant les initiatives du personnel.
- Proposer des améliorations de l'environnement de travail en rationalisant la charge administrative du Middle Management.